



Cità di L'Isola

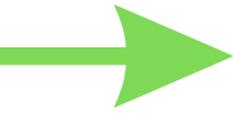
CUNSIGLIU MUNICIPALE

LUNI U 15 DI GHJENNAGHJU 2023

1. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE



- Maîtrise d'œuvre pour la création des jardins familiaux : approbation d'un avenant pour un montant total de maîtrise d'oeuvre de 40 975€
- Signature de la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement du parc de stationnement paysager de Carucchetto : approbation d'une proposition commerciale pour un montant de 39 000€ HT

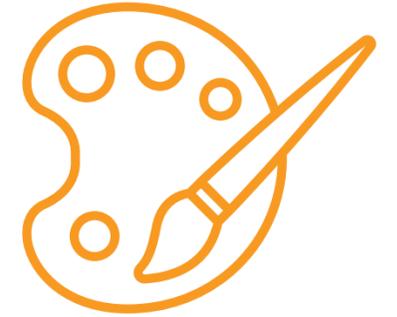
 **Permet ainsi à ces deux projets structurants de démarrer prochainement**

2. PRÉSENTATION ET VALIDATION DU CONTRAT TRIPARTITE DE SÉCURITÉ INTÉGRÉE (CSI)



- Bien que les faits de délinquance demeurent limités au sein de notre Commune, des problématiques d'insécurité du quotidien sont régulièrement constatées
- Afin d'assurer le meilleur cadre de vie aux concitoyens ile-roussiens, et au regard des prérogatives du maire qui sont d'**assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, un contrat tripartite de sécurité intégrée est proposé**
- Ce document cadre permet de rappeler les domaines d'intervention et engagements réciproques de chaque partie dans la limite de ses compétences et de ses moyens
- Ce contrat sera signé par l'Etat, par l'intermédiaire du préfet, par le procureur de la République et par le maire

3. RESTAURATION D'UN TABLEAU INSCRIT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES, « LA VIERGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION ENTOURÉE DE QUATRE SAINTS » DE GIUSEPPE RONCHI : VOTE DU PLAN DE FINANCEMENT



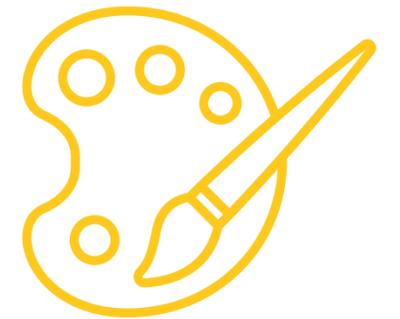
- **Février 2021** : demande de la commune d'inscrire et de classer au titre des monuments historiques cette œuvre majeure de Giuseppe Ronchi, datée de 1760
- **Novembre 2023** : Demande traitée par les services de la DRAC lors du conseil des sites
- L'inscription a été accordée et le classement sera proposé lors d'un conseil des sites national **en 2024**
- Le **Centre de Conservation et Restauration Patrimoine Mobilier de la Corse (CCRPMC)** situé au Fort Charlet de Calvi a procédé à un premier diagnostic sur ce tableau, **nécessitant un important travail de restauration** principalement dû à l'état dégradé de l'édifice, l'église de l'Immaculée Conception, où ils étaient exposés

3. RESTAURATION D'UN TABLEAU INSCRIT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES, « LA VIERGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION ENTOURÉE DE QUATRE SAINTS » DE GIUSEPPE RONCHI : VOTE DU PLAN DE FINANCEMENT

Plan de financement :

Collectivité de Corse – Service Patrimoine	60%	15 642,00€ HT
Etat	10%	2 607,00€ HT
Part communale	30%	7 821,00€ HT
Total	100,00%	26 070,00€ HT

4. RESTAURATION DES TABLEAUX CLASSÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES « SAINT JÉRÔME LE PÉNITENT » ET « LA TENTATION DU CHRIST » : VOTE DU PLAN DE FINANCEMENT



- Dans le cadre de la politique de conservation et de mise en valeur du patrimoine menée par la commune, il apparaît nécessaire de procéder à des travaux de restauration des deux tableaux classés aux Monuments Historiques et attribuables à la collection Fesch, « **Saint Jérôme, le pénitent** » et « **La tentation du Christ** »
- Le CCRPMC a procédé un premier diagnostic sur ces tableaux datant du XVIIème siècle, nécessitant un important travail de restauration principalement dû l'état dégradé de l'édifice, l'église de l'Immaculée Conception, où ils étaient exposés.

4. RESTAURATION DES TABLEAUX CLASSÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES « SAINT JÉRÔME LE PÉNITENT » ET « LA TENTATION DU CHRIST » : VOTE DU PLAN DE FINANCEMENT

Coût de l'opération :

	Montant HT	Montant TTC
« Saint Jérôme »	23 465,00€	28 035,00€
« La tentation du Christ »	16 950,00€	20 250,00€
Total	40 415,00€	48 285,00€

Plan de financement :

Collectivité de Corse – Service Patrimoine	70%	28 290,50€ HT
Etat	10%	4 041,50€ HT
Part communale	20%	8 083,00€ HT
Total	100,00%	40 415,00€ HT

5. RÉGULARISATION DE LA DONATION DE MADAME FRANÇOISE DEROO À LA COMMUNE D'ILE-ROUSSE : SIGNATURE DE L'ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DU DÉPÔT DE PIÈCES CONSTATANT LE CHANGEMENT DE DÉNOMINATION



Afin de régulariser la donation, l'établissement et la signature de deux actes sont nécessaires :

- **Un dépôt de pièces** constatant régulièrement le changement de dénomination suite à la délibération visée ci-dessus, résultant de l'absorption du CCAS par le CIAS. Une publicité au service de publicité foncière de Bastia sera assurée,
- **Une attestation de propriété immobilière**, constatant que le nouveau propriétaire du bien est la Commune d'Ile-Rousse. Ce bien est évalué à 1 000 000 d'euros et ne pourra pas être aliéné pendant une durée de trente années. Au-delà de ce délai, le bien pourra revenir à un organisme d'utilité publique

A la suite de la régularisation, la Commune pourra jouir de la propriété dans les conditions prévues dans l'acte de donation, étant précisé que le retrait du mobilier actuellement présent dans la propriété sera à la charge de la Commune

6. BUDGET PRINCIPAL 2023: DÉCISION MODIFICATIVE N °3



61 976€ de recettes supplémentaires en fonctionnement

correspondant notamment au versement de la dotation de solidarité rurale à hauteur 38 000€, et à 16 000€ de fiscalité locale supplémentaire

Ces 60 000€ de recettes seront ventilés dans diverses sections relevant des charges à caractère général, comme les **fournitures, l'énergie, les prestations de service, les locations immobilières, le matériel roulant, l'entretien et la réparation de terrains, ou les frais d'acte et de contentieux**

7. SPIC PARCS DE STATIONNEMENT BUDGET ANNEXE 2023: DÉCISION MODIFICATIVE N°2

- Des situations nouvelles sont intervenues, en dépenses et en recettes pour des opérations réelles ou d'ordre budgétaires,
- Ces situations nécessitent d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les opérations concernées tout en respectant l'équilibre du budget,

2B134 Code INSEE	COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE Parcs de stationnement	DM n°2 2023
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal DM 2 TRANSFERT DE CREDITS

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6068 : Autres matières et fournitures	0,00 €	630,04 €	0,00 €	0,00 €
D-618 : Divers	0,00 €	385,00 €	0,00 €	0,00 €
D-627 : Services bancaires et assimilés	0,00 €	3 697,33 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	4 712,37 €	0,00 €	0,00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	208,25 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	208,25 €	0,00 €	0,00 €
R-701 : Ventes de produits finis et intermédiaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 305,16 €
R-706 : Prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 828,99 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 134,15 €
R-7588 : Autres	0,00 €	0,00 €	2 025,73 €	0,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	2 025,73 €	0,00 €
R-778 : Autres produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	812,20 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	812,20 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	4 920,62 €	2 025,73 €	6 946,35 €
Total Général		4 920,62 €		4 920,62 €

8. SPIC PORT DE PLAISANCE LSULA GRANDE BUDGET

ANNEXE 2023 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

- Des situations nouvelles sont intervenues, en dépenses et en recettes pour des opérations réelles ou d'ordre budgétaires,
- Ces situations nécessitent d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les opérations concernées tout en respectant l'équilibre du budget,

2B134	COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE	DM n°3 2023
Code INSEE	PORT DE PLAISANCE ISULA GRANDE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DECISION MODIFICATIVE 3 TRANSFERT DE CREDITS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-648 : Autres charges de personnel	2 587,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	2 587,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-675 : Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00 €	2 587,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	2 587,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 587,00 €	2 587,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-2182 : Matériel de transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 587,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 587,00 €
D-2031 : Frais d'études	0,00 €	2 587,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	2 587,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	2 587,00 €	0,00 €	2 587,00 €
Total Général		2 587,00 €		2 587,00 €



Cità di L'Isola

CUNSIGLIU MUNICIPALE

La séance est levée